

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2021 11			Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	1 678	59	1 619		1 619	
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	22 500		22 500		22 500	
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
Comptes de Régularisation	Autres immobilisations financières						
	Total II	24 178	59	24 119		24 119	
	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
Comptes de Régularisation	Clients et comptes rattachés						
	Autres créances	346		346		346	
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	36 099		36 099		36 099	
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	36 445		36 445		36 445	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	60 623	59	60 564		60 564	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2021 11	31/12/2020 12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	1 000		1 000	
	Réserves Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres réserves				
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	44 451		44 451	
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	45 451		45 451	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts auprès d'établissements de crédit Concours bancaires courants Emprunts et dettes financières diverses	2 659		2 659	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales	12 454		12 454	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	15 113		15 113	
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	60 564		60 564	

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

15 113

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/12/2021 11	Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 619.17		1 619.17	
21830000 MATERIEL DE BUREAU ET INFORM.	1 678.17		1 678.17	
28183000 AMORT.MAT.BUREAU ET INFORM.	59.00		59.00	
AUTRES PARTICIPATIONS	22 500.00		22 500.00	
26110000 TITRES 687 SAS	22 500.00		22 500.00	
Total II	24 119.17		24 119.17	
AUTRES CREANCES	345.60		345.60	
44566000 TVA DEDUCTIBLE SUR ABS	345.60		345.60	
DISPONIBILITES	36 099.19		36 099.19	
51210000 BANQUE	36 099.19		36 099.19	
Total III	36 444.79		36 444.79	
TOTAL GENERAL	60 563.96		60 563.96	

DETAIL BILAN PASSIF	
---------------------	--

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2021 11	31/12/2020 12	Euros	%
CAPITAL	1 000.00		1 000.00	
10130000 CAPITAL SOCIAL	1 000.00		1 000.00	
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	44 450.89		44 450.89	
Total I	45 450.89		45 450.89	
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	2 659.12		2 659.12	
45510000 C/C ELSA BART	2 659.12		2 659.12	
DETTE FISCAL	12 453.95		12 453.95	
42100000 PERSONNEL	203.25		203.25	
43100000 URSSAF	98.21		98.21	
43703000 AUDIENS	45.66		45.66	
43720000 AUDIENS CONGES SPECTACLE	109.26		109.26	
43722000 POLE EMPLOI	31.20		31.20	
44400000 IMPOTS SUR LES BENEFICES	10 558.00		10 558.00	
44551000 TVA A DECAISSER	1 350.00		1 350.00	
44562000 TVA /IMMO DEDUCTIBLE	38.17		38.17	
44862000 TAXE D'APPRENTISSAGE	5.30		5.30	
44863000 FORMATION CONTINUE	14.90		14.90	
Total IV	15 113.07		15 113.07	
TOTAL GENERAL	60 563.96		60 563.96	

Société MATAHARI

91 Avenue de la Division
Leclerc
95170 DEUIL LA BARRE

ANNEXE DU 01/02/2021 AU 31/12/2021

SPAANG
126 rue Legendre

75017 PARIS
07 89 288 580

ANNEXE

Exercice du 01/02/2021 au 31/12/2021

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/02/2021 au 31/12/2021

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			1 678
TOTAL			1 678
Autres participations			22 500
TOTAL			22 500
TOTAL GENERAL			24 178

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			1 678	1 678
TOTAL			1 678	1 678
Autres participations			22 500	22 500
TOTAL			22 500	22 500
TOTAL GENERAL			24 178	24 178

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		59		59
TOTAL		59		59
TOTAL GENERAL		59		59

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de bureau informatique mobilier	59				
TOTAL	59				
TOTAL GENERAL	59				

ANNEXE

Exercice du 01/02/2021 au 31/12/2021

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Taxe sur la valeur ajoutée	3 4 6	3 4 6	
TOTAL	3 4 6	3 4 6	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Personnel et comptes rattachés	2 0 3	2 0 3		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 8 4	2 8 4		
Impôts sur les bénéfices	1 0 5 5 8	1 0 5 5 8		
Taxe sur la valeur ajoutée	1 3 8 8	1 3 8 8		
Autres impôts taxes et assimilés	2 0	2 0		
Groupe et associés	2 6 5 9	2 6 5 9		
TOTAL	1 5 1 1 3	1 5 1 1 3		

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Matériel de bureau	Linéaire	3 ans
Titres	Non amortissable	

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Néant.

ANNEXE

Exercice du 01/02/2021 au 31/12/2021

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fiscales et sociales	2 0
Total	2 0

Charges et produits constatés d'avance

Néant.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Rémunération des dirigeants

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

Néant.

matahari

N°TVA UE FR88894061506
SIREN 894.061.506
RCS de Pontoise
91 avenue Division Leclerc
95170 Deuil-la-barre
Elsa BART
+33 6 87 03 48 38

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE
DE L'EXERCICE CLOS AU 31/12/2021

L'an deux mille vingt-deux,

Le 31 octobre,

A 12 heures,

Les associés de la société MATAHARI, sarl au capital de 1 000 euros, composé de 1.000 parts sociales de 1 euro, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège de la société.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents en entrant en séance.

Sont présents :

Madame Elsa BART, propriétaire de 800 parts sociales,
Monsieur Mathieu RATHELOT, propriétaire de 200 parts sociales,

Seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des parts composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Madame Elsa BART, gérante.

La Présidente rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :



ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion de la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

La Présidente dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- la feuille de présence,
- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2021,
- le rapport de gestion de la gérance,

La Présidente déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

La Présidente présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport de gestion.

Puis, La Présidente déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, La Présidente met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39.4 du Code général des impôts.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.



DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition d'affectation du résultat qui lui a été présentée.

En conséquence, les bénéfices de l'exercice, qui se montent à **44 450,89 euros** sont affectés comme suit :

- dotation à la réserve légale : 100 euros ;
- 44 350,89 euros au compte « Report à nouveau ».

S'agissant du premier exercice et conformément à la loi, l'assemblée prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué au titre de cet exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la gérante déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par la gérante.

La gérante

